

- SENSIBILISATION A LA FREQUENTATION •
- DES MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES •
- PAR LES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENTS •

**OBJECTIFS :** Appréhender le cadre dans lequel ces pratiques culturelles s'inscrivent (cadre juridique, institutionnel, éthique). Transmettre le cadre méthodologique pour que la sortie culturelle en médiathèque se passe au mieux pour les personnes handicapées et le personnel d'accueil de la salle comme pour le reste du public.

**CONTEXTE :** La nécessité de rendre accessible les activités artistiques aux personnes en situation de handicap est devenue incontournable tant d'un point de vue légal que d'un point de vue éthique. La nécessité de donner un nouveau souffle à la notion de vivre ensemble s'affirme chaque jour de façon plus pressante. Cette mise en accessibilité culturelle demande d'acquérir des compétences nouvelles, à la fois relationnelles et organisationnelles et de bâtir des dispositifs adaptés.

**PUBLIC VISÉ :** Le personnel des médiathèques / bibliothèques et le personnel médico-social ; accompagnant les sorties culturelles et leurs cadres.

#### CONTENU DE LA FORMATION :

- Les personnes autistes, handicapées mentales et psychiques : notions de base pour comprendre leurs modes de perception et de communication, leurs besoins, leurs fragilités.
- La démarche d'accessibilité culturelle. Définition du concept et de ses applications pratiques.
- La législation et les besoins en matière d'accessibilité
- Les questions juridiques et logistiques liées à la venue de personnes en fauteuil.
- Déroulement, usages en vigueur et particularités lors de représentationS (contes, diffusions de films...) comme la lumière, le son et la configuration de la salle.
- Information des artistes ou intervenants sur la présence de personnes handicapées dans le public : Par qui ? Sous quelle forme ?
- Repérage des différentes séquences de la sortie culturelle et de son bon déroulement : attente dans le hall, accueil et placement dans l'espace, accidents éventuels (crise d'anxiété, agitation, cris ...) et la gestion de ces accidents.
- Repérage, dans chacune de ces phases, du rôle du personnel d'accueil et du personnel médico-social.
- La notion d'actions « adaptées » au public handicapé : sa pertinence et ses limites.
- Sensibilisation aux outils de l'écoute active entre le personnel d'accueil et le public handicapé.

Chacun des participants à la formation est considéré comme expert de son domaine (culturel ou médico-social) et appelé à devenir co-formateur des autres participants n'exerçant pas dans le même champ.

**OUTILS DE LA FORMATION :** Pédagogie active, mises en situation, travail en sous-groupes.

**DURÉE :** Une journée.

**INTERVENANT :** Olivier Couder, formateur, psychologue, metteur en scène.